Ministère de la Culture et de la Communication

Communiqué de presse

Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication installe la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet « HADOPI ».



Réunie pour la première fois ce matin, la HADOPI a procédé à l'élection de son président : Marie-Françoise MARAIS, Conseiller à la Cour de Cassation.

La Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet est



Le Collège de la HADOPI est composé de :

- Jean MUSITELLI, Conseiller d'Etat
- Patrick BOUQUET, Conseiller-maître à la Cour des Comptes

composée d'un collège et d'une commission de protection des droits.

- Christine MAUGÜÉ, Conseiller d'Etat
- Jean BERBINAU, Ingénieur général des Télécommunications
- Chantal JANNET, Présidente de l'union féminine civique et sociale (UFCS)
- Jacques TOUBON, Ancien Ministre, Conseiller d'Etat honoraire
- Franck RIESTER, Député de Seine et Marne
- Michel THIOLLIERE, Sénateur de la Loire

Contacts presse

Département de l'information et de la communication 01 40 15 80 11 service-de-presse@culture.gouv.fr

La Commission de protection des droits est composée de :

- Mireille IMBERT-QUARETTA, Conseiller d'Etat
- Jean-Yves MONFORT, Conseiller à la Cour de Cassation
- Jacques BILLE, Conseiller-maître à la Cour des Comptes

www.culture.gouv.fr

Paris, le 8 janvier 2010